



# Parc Jean-Drapeau

BUDGET  
**2013**

Société du parc Jean-Drapeau

Montréal 



# Parc Jean-Drapeau

Site récréotouristique unique, le parc Jean-Drapeau se distingue autant par son histoire et l'importance des activités et des événements qui s'y déroulent que par la diversité des infrastructures qu'on y retrouve. Situé à cinq minutes du centre-ville de Montréal, facilement accessible en métro, en auto ou à vélo, le Parc, héritier de l'Expo67 et des Jeux olympiques de 1976, continue d'inspirer les 11 millions de visiteurs qui profitent annuellement de ses installations et de son offre de programmation exceptionnelle.

Parmi ses attraits :

- ⊙ 60 événements grand public, dont le Grand Prix du Canada présenté sur le circuit Gilles-Villeneuve;
- ⊙ 3 complexes récréosportifs, soit une Plage, un Bassin olympique et un Complexe aquatique de calibre international;
- ⊙ 25 km de pistes cyclables, dont un tronçon de la Route verte;
- ⊙ 1 casino et 1 parc d'attractions (La Ronde);
- ⊙ 64 bâtiments dont les fortifications militaires du 19<sup>e</sup> siècle abritant un musée historique, ainsi qu'un musée de l'environnement à la Biosphère, ancien pavillon d'Expo67;
- ⊙ 15 œuvres d'art public;
- ⊙ 18 jardins et 6 plans d'eau;
- ⊙ 268 hectares de terrains adaptés à l'accueil d'activités et d'événements.

## Société du parc Jean-Drapeau

### Statut

La Société du parc Jean-Drapeau est un organisme paramunicipal, sans but lucratif, créé en 1983 par lettres patentes signées par le lieutenant-gouverneur du Québec et délivrées en vertu de la Charte de la Ville de Montréal.

Ces documents lui confèrent les pouvoirs, droits et privilèges d'une personne morale, constitués suivant la partie III de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c.C-38) et sujets à certaines restrictions. Ils précisent, notamment, que le conseil d'administration doit être nommé par le comité exécutif de la Ville de Montréal.

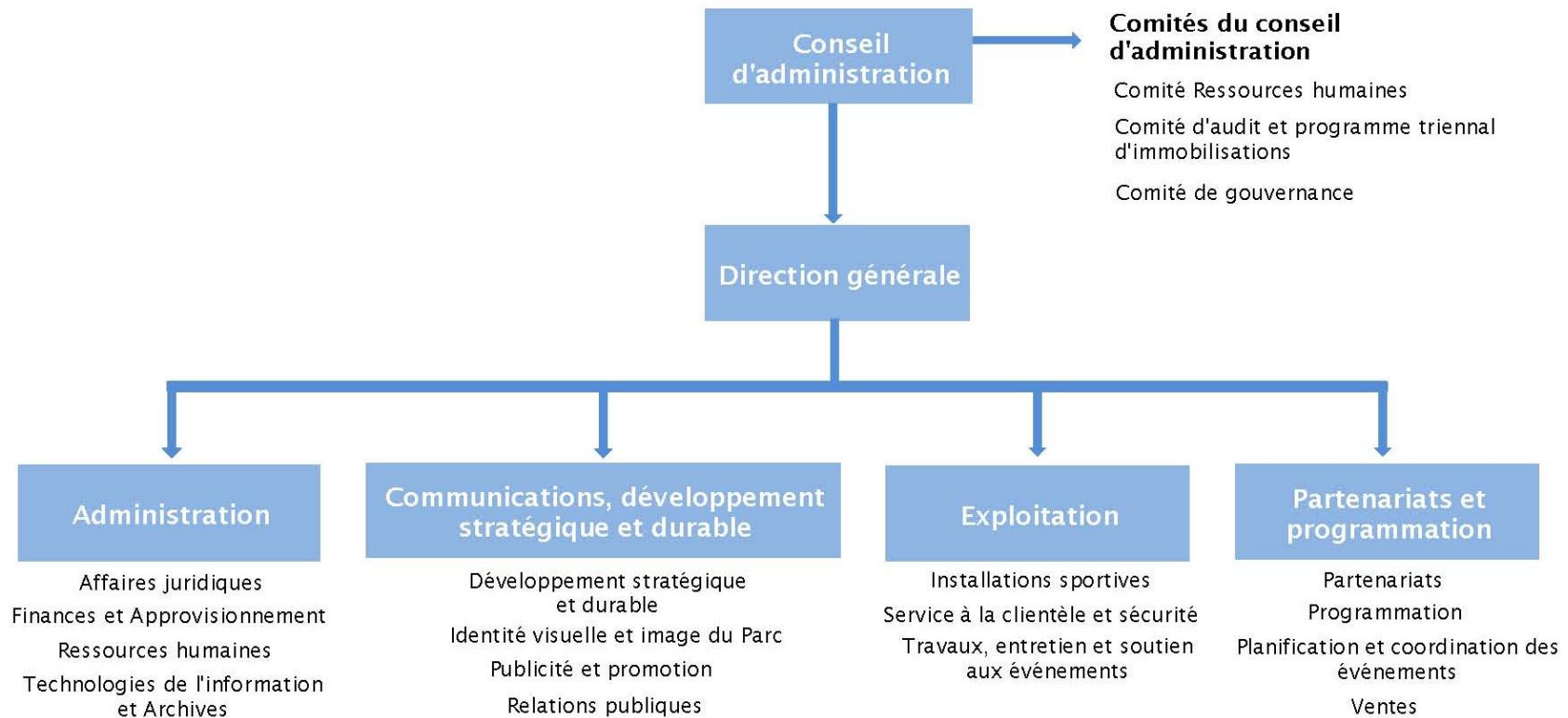
### Gouvernance et gestion

Formé de neuf membres issus du milieu des affaires, le conseil d'administration assure la gouvernance de la Société et adopte les orientations stratégiques mises en œuvre par cette dernière. Appuyé par le comité d'audit et programme triennal d'immobilisations (PTI), le comité des ressources humaines et, nouvellement, par le comité de gouvernance, et avec la pleine collaboration de l'équipe de direction et du personnel, il veille à la saine gestion de la Société en respect de son mandat.

De plus, le Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal (BVG) procède annuellement à l'audit des états financiers de la Société. En 2012, à la demande du comité d'audit et PTI de la Société, le BVG a également procédé à la vérification des processus d'octroi et de gestion des contrats afin de s'assurer de leur conformité avec la nouvelle politique de gestion contractuelle adoptée par le conseil d'administration le 14 décembre 2010.

En outre, la Société rend des comptes au comité exécutif de la Ville de Montréal, tant pour son budget de fonctionnement et ses résultats financiers que pour la planification et la gestion du programme triennal d'investissement.

# Organigramme de la Société du parc Jean-Drapeau



**La Société du parc Jean-Drapeau gère trois conventions collectives :**

Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal, section locale 301 (SCFP, 301)

Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (cols blancs)

Alliance internationale des employés de scène et de théâtre, section locale 56 (AIEST)

## Mission et mandat

La mission de la Société est de gérer, d'administrer, d'exploiter, de développer, d'entretenir et d'animer le parc Jean-Drapeau, qui regroupe les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, situées à mi-chemin entre le centre-ville de Montréal et la Rive-Sud.

Son mandat lui est confié par le biais d'un protocole d'entente avec la Ville de Montréal qui stipule le partage des responsabilités.

La Société est responsable :

- ⊙ de la conservation, de la protection et de la mise en valeur des espaces verts et bleus;
- ⊙ de la gestion du site, dont l'accueil, la sécurité et la signalisation;
- ⊙ de la circulation, de l'accès et du stationnement;
- ⊙ de l'identité visuelle et de l'image du Parc;
- ⊙ de l'animation auprès du grand public;
- ⊙ de la gestion et de la préservation des bâtiments, des véhicules et des équipements;
- ⊙ de la gestion des relations avec les partenaires insulaires.

La Ville est responsable :

- ⊙ de l'ensemble des travaux d'entretien majeurs et de reconstruction touchant les infrastructures primaires, soit les égouts et l'aqueduc;
- ⊙ du financement des travaux relatifs à la protection et au développement du Parc dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations;
- ⊙ de l'entretien du réseau électrique haute et basse tension jusqu'aux bâtiments;
- ⊙ de l'installation, de la conservation et de la restauration des œuvres d'art public.

La Société a adopté comme suit les axes stratégiques qui guident son développement :

- ⊙ Unifier le site, tant sur le plan identitaire que sur le plan spatial;
- ⊙ Encourager l'usage de modes de déplacement autres que l'automobile;
- ⊙ Conserver et mettre en valeur le patrimoine naturel;
- ⊙ Conserver et mettre en valeur le patrimoine culturel;
- ⊙ Favoriser l'appropriation et la fréquentation du Parc par les usagers;
- ⊙ Reconnaître le patrimoine sportif du Parc et favoriser la pratique d'activités physiques et de plein air;
- ⊙ Gérer le Parc conformément aux objectifs du Plan directeur de la Société, dans une perspective de développement durable.

## Plan de développement

La Ville de Montréal a confirmé des investissements majeurs pour le parc Jean-Drapeau. Totalisant plus de 140 M\$ pour la période de 2012 à 2015, ils permettront la concrétisation du projet novateur et porteur Horizon 2017, visant à célébrer le 50<sup>e</sup> anniversaire d'Expo67, le 375<sup>e</sup> de Montréal ainsi que le 150<sup>e</sup> de la Confédération canadienne. Ce financement vise principalement la revitalisation de la Place des Nations, des aires d'accueil et des installations sportives; aussi, il servira à créer une nouvelle Promenade panoramique agrémentée d'une offre de divertissement et commerciale sans pareil. Enfin, la Société procédera à la mise aux normes des voies de circulation et des infrastructures ainsi qu'à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel, naturel et bâti.

Les projets sont élaborés en tenant compte du caractère unique des lieux et dans l'optique de devenir une attraction de renommée internationale.

# Budget 2013

## Contribution inchangée de 8,7 M\$

Les revenus prévus au budget de fonctionnement de la Société du parc Jean-Drapeau sont composés des revenus auto-générés par les activités de la Société (44 %) et d'une contribution financière annuelle de la Ville de Montréal de 8,7 M\$ (56 %) pour lui permettre d'accomplir son mandat.

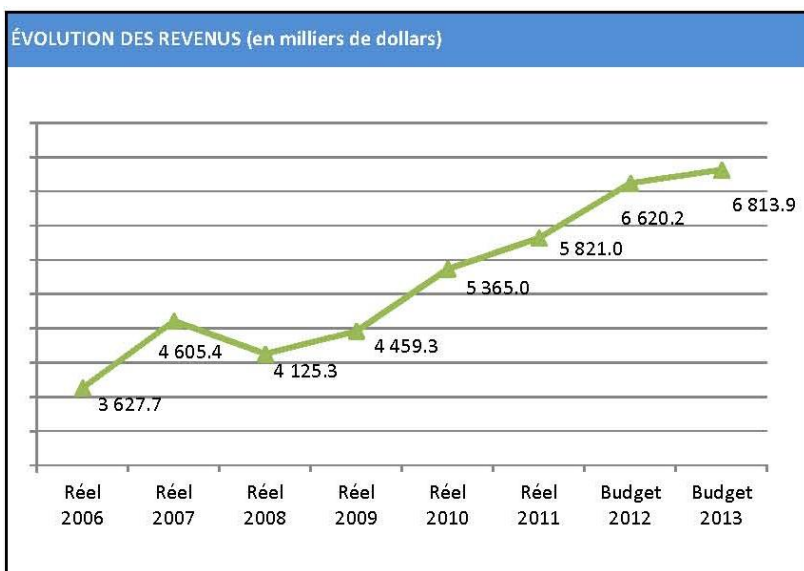
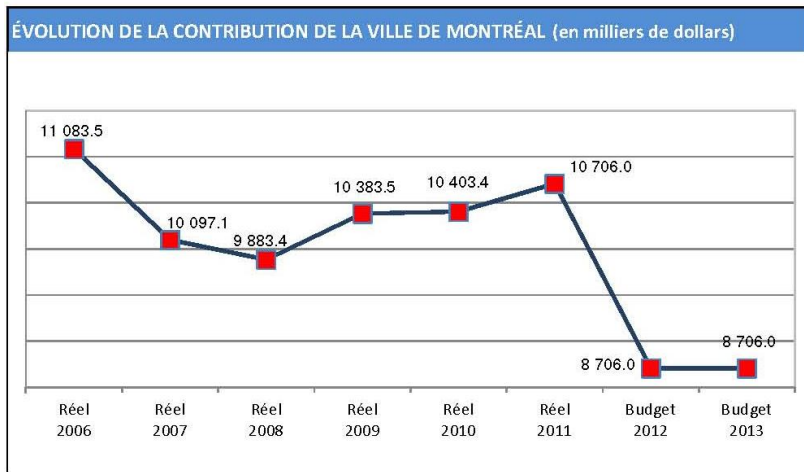
En 2012, la Société s'était engagée à collaborer à l'impératif de l'administration municipale de réduire sa contribution de 2 M\$ (19 %), compte tenu du contexte financier de la Ville. Pour atteindre l'équilibre budgétaire, la Société devait augmenter ses revenus de 12 % tout en réduisant ses charges de fonctionnement de 8 %. Des choix significatifs et une révision de sa programmation ont été mis de l'avant.

La contribution de la Ville de Montréal au budget de la Société sera maintenue à 8,7 M\$ en 2013, comme en 2012. Des initiatives additionnelles à celles ayant généré une augmentation des revenus de 2,2 M\$ (60 %) de 2006 à

2011 devront être considérées et appliquées. En effet, cette croissance devra être accentuée afin de générer des retombées permettant à la fois de pallier, dès 2013, l'augmentation des salaires et des frais d'énergie, et, surtout, la perte des revenus associés à l'événement de courses automobiles NASCAR, dont l'annulation a été confirmée le 5 octobre dernier.

Plutôt que de solliciter une contribution financière additionnelle de la Ville de Montréal, la Société mise davantage sur des objectifs de revenus ambitieux, ainsi que sur une analyse approfondie de l'organisation du travail dans tous ses services pour équilibrer son budget de fonctionnement.

En effet, l'année 2013 s'annonce comme une année de transition. Or, étant donné que certaines mesures et initiatives pourraient avoir des retombées progressives, la Société dispose d'un surplus cumulé permettant, le cas échéant, de répondre à son engagement de réaliser son mandat avec une contribution inchangée pour 2013.



## Revenus de 6,8 M\$, hausse de 3 %

Taux d'autofinancement de 44 %

### Revenus d'événements de 1,9 M\$, baisse de 19 %

La Société intensifie les démarches pour favoriser, à moyen terme, l'accueil d'événements majeurs, à fort pouvoir d'attraction. L'arrivée, en janvier 2012, du Village des neiges, qui permet aux visiteurs de profiter pendant tout l'hiver d'un hôtel, d'un bar et d'un restaurant est un exemple concret. Cette première année d'exploitation a porté l'offre d'activité hivernale à 72 jours et a attiré 95 000 visiteurs.

En revanche, le retrait de l'événement NASCAR du calendrier 2013 entraîne une baisse des revenus liés aux événements. À ce jour, la Société ne prévoit accueillir aucun événement d'envergure comparable qui permettrait de combler ce manque de revenus en 2013. Toutefois, des efforts considérables seront déployés afin de trouver des alternatives.

En 2013, le calendrier de programmation affiche malgré tout 60 événements majeurs, dont le Grand Prix du Canada, les spectacles produits par evenko, le rendez-vous hebdomadaire des Picnik Électronik, le Village des neiges ainsi que les compétitions sportives présentées aux différents pôles sportifs que sont le Complexe aquatique, le Bassin olympique et le circuit Gilles-Villeneuve.

### Revenus de location de 1,5 M\$, hausse de 7 %

Les revenus de location continuent de représenter un apport important pour la Société, soit 22 % de ses revenus. L'offre variée de sites extérieurs et de salles pour la tenue notamment d'un mariage, d'un tournage cinématographique ou d'une activité corporative, répond aux besoins des diverses clientèles, et cela, toute l'année. La Toundra, le Pavillon de la Jamaïque et la Terrasse du Lac figurent parmi les espaces locatifs les plus populaires. Plus de 300 locations ont ainsi été effectuées cette année.

Aussi, la Société accueille dans ses locaux diverses associations sportives qui, en plus de voir au développement de leurs disciplines respectives, permettent d'accroître la fréquentation des installations du parc Jean-Drapeau. De plus, la présence de l'école d'horticulture de la Commission scolaire de Montréal ainsi que celle de la station de radio CJPX, contribuent aux revenus de location du Parc.

Malgré la fin de l'entente visant l'occupation du bâtiment Hélène-de-Champlain, les objectifs de revenus du service des locations affichent une augmentation de 25 % comparativement aux revenus générés en 2011, et ce, en raison de l'accroissement du taux d'occupation les jours de semaine, de la diversification de la clientèle, du développement des locations corporatives, ainsi que de l'augmentation de 3 % en moyenne des tarifs de 2013.

### Revenus de stationnement de 1,7 M\$, hausse de 41 %

L'offre de services de stationnement demeure un élément incontournable, notamment afin de favoriser l'accessibilité du site aux familles, malgré la facilité d'accès au Parc par la station de métro Jean-Drapeau et la mise en place des stations de vélos BIXI. Les tarifs de stationnement resteront inchangés en 2013, considérant que les tarifs sont passés de 5 \$/h à 6 \$/h, et de 15 \$/jour à 16 \$/jour en 2012.

La croissance prévue en 2013 reflète l'augmentation de l'achalandage du parc Jean-Drapeau, l'incidence favorable et continue de l'augmentation des tarifs en 2012, ainsi que l'optimisation

de la gestion des aires de stationnement. En effet, la Société met en place des règles d'usage visant à mieux contrôler et exploiter toutes les aires de stationnement dont elle assure la gestion, et à limiter davantage le nombre de permis de stationnement inclus dans les ententes de location et de partenariat.

Le Fonds Oxygène, le fonds de mesures ciblées de réduction des gaz à effet de serre, créé en 2009, permet d'amasser plus de 100 000 \$ par année. Les visiteurs qui se rendent au Parc en voiture contribuent à ce fonds un montant de 1 \$, et ce, à même le tarif de stationnement. Ils financent ainsi différentes initiatives qui permettent de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>.

### Droits d'entrée de 0,9 M\$, hausse de 8 %

Les revenus de droits d'entrée au Complexe aquatique et à la Plage Jean-Drapeau ont généré respectivement 0,3 M\$ et 0,4 M\$ en 2011. Depuis 2012, la gestion et l'exploitation des glissoires sur tube durant l'hiver sont confiées à l'entreprise Snö Innovation qui, en contrepartie, conserve la majeure partie des droits d'entrée afférents qui représentaient 0,1M\$ pour la Société en 2011.

Les droits d'entrée du Complexe aquatique (adulte 6 \$) et de la Plage (adulte 8 \$) demeureront inchangés en 2013. En effet, les tarifs ne doivent pas avoir un effet dissuasif sur la clientèle considérant la présence de piscines accessibles gratuitement à proximité.

Avec une saison estivale chaude et ensoleillée, le Complexe aquatique a connu une année exceptionnelle. Les revenus sont passés de 321 434 \$ en 2011 à 342 187 \$ en 2012, soit une hausse de 6,5 %. Ces revenus comprennent les droits d'entrée des baigneurs, des groupes scolaires et les droits d'utilisation des corridors par les athlètes s'entraînant au Complexe. Aussi, les actions visant à augmenter la notoriété des installations sportives, notamment les promotions ciblées ainsi que la *Journée baignade gratuite*, ont contribué à stimuler la fréquentation.

La croissance prévue en 2013 mise sur l'achalandage, dont la tendance est à la hausse depuis plusieurs étés, ainsi que sur la prolongation de la saison d'exploitation de la Plage, qui passera de 58 à 70 jours.

### Revenus de commandites 0,4 M\$, inchangés

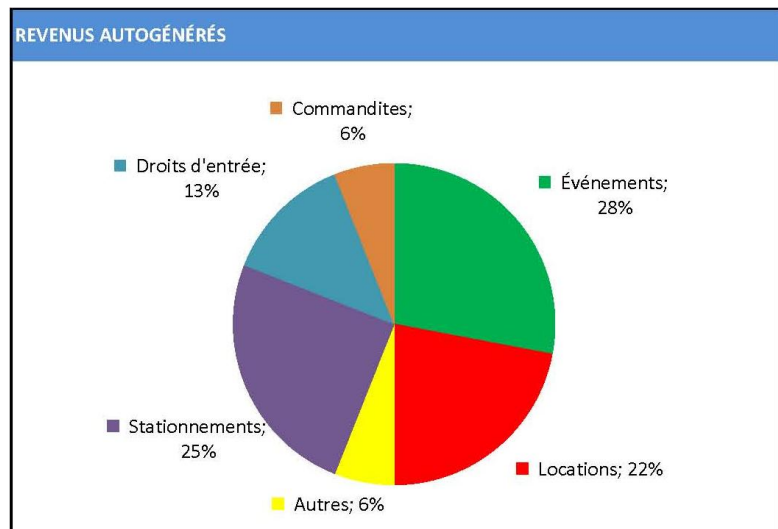
Présentement, les revenus de commandites sont liés à des événements spécifiques plutôt qu'à des partenariats offrant une visibilité annuelle par le biais des installations permanentes qu'offre le parc Jean-Drapeau.

L'objectif de croissance ambitieux de 23 % que s'était fixée la Société, comparativement aux résultats réels de 2011, n'a pas été atteint en 2012, étant donné que l'équipe requise pour la mise en œuvre du plan d'affaires n'était pas encore en fonction. Afin d'atteindre cet objectif, la Société devra maintenir et solidifier ses liens avec les partenaires actuels, mais aussi solliciter des entreprises majeures dans le cadre d'ententes qui bénéficieront à toutes les parties.

Ainsi, la Société du parc Jean-Drapeau maintient pour 2013 un objectif de revenus de commandites comparable à celui de 2012, considérant le potentiel de visibilité que représente le plan Horizon 2017.

## Autres revenus de 0,4 M\$, inchangés

Les autres revenus se composent principalement de revenus d'intérêts de 0,1 M\$ et de frais d'administration et de gestion de 0,3 M\$ facturés aux clients en vertu d'ententes contractuelles. L'objectif de croissance de 0,1 M\$ pour 2013 comparativement aux résultats réels de 2011 reflète l'application uniforme des règles de facturation et l'application optimale des pénalités et intérêts liés à l'usage des lieux loués.



## Charges de 15,5 M\$, hausse de 1 %

La hausse globale de 193 000 \$ (1 %) des charges de fonctionnement comparativement au budget 2012 est composée de 118 000 \$ de masse salariale et de 75 500 \$ liés aux autres charges.

### Masse salariale, 63 % des charges de fonctionnement

La Société compte à son actif près de 440 employés. Plus de 80 % d'entre eux ont un emploi saisonnier et sur appel. L'ensemble des gestionnaires, patrouilleurs, plombiers, électriciens, préposés aux installations et à la propreté, à l'entretien des jardins, au service à la clientèle, mais aussi les sauveteurs, animateurs, les techniciens de scène, les surveillants aux admissions et aux premiers soins, commis et autres unissent leur savoir-faire et leur dynamisme afin d'assurer un service à la clientèle de qualité et de présenter un produit exceptionnel.

La progression de la masse salariale de 1 % tient compte des paramètres suivants :

- ⊙ la conformité des paramètres de rémunération, des charges sociales et du renouvellement des conventions collectives pour 0,2 M\$;
- ⊙ l'accroissement de 2,3 années-personnes, soit un montant de 0,1 M\$ lié à l'augmentation de la période d'exploitation de la Plage;
- ⊙ l'accroissement de 2,5 années-personnes, soit un montant de 0,1 M \$ pour les services de ventes, d'entretien et le service à la clientèle requis pour atteindre les objectifs de revenus;
- ⊙ un objectif d'économie générale de 0,3 M\$ issu de l'analyse visant l'optimisation et l'efficacité des équipes.

La Société doit se doter d'une structure efficace pour mener à bien son mandat et son plan de développement afin d'atteindre ses objectifs à moyen et à long terme. L'équipe doit non seulement s'assurer de la saine gestion et de l'exploitation des activités et installations, mais aussi participer à la réalisation des objectifs stratégiques.

À cet égard, le plan d'action adopté en fonction des recommandations issues de la révision de l'organisation de travail, présentement en cours, sera déterminant.



## Charges – Autres natures

### 5,7 M\$, 37 % des charges de fonctionnement

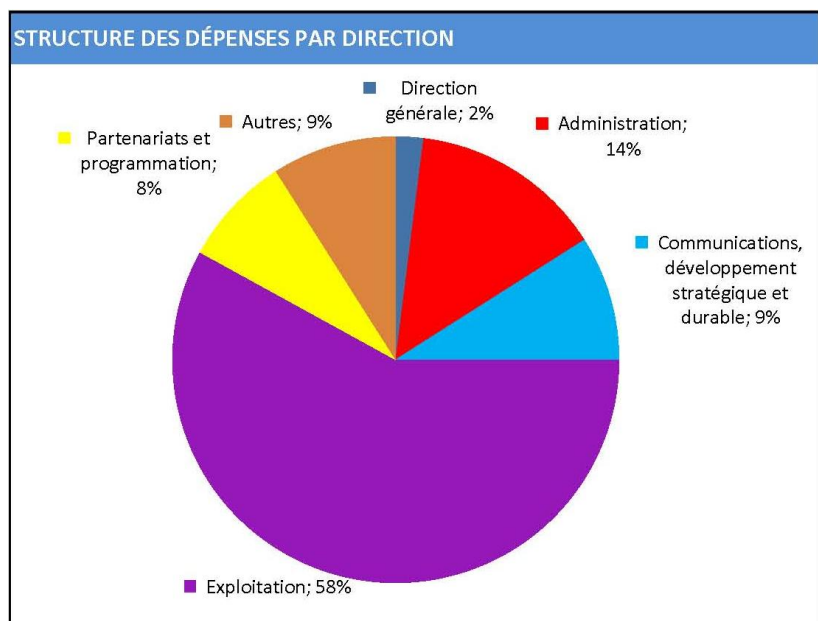
Globalement, les charges de fonctionnement, autres que la masse salariale, sont en hausse de 1 %. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse du coût de l'énergie.

Malgré la mise en place de mesures de réduction de la consommation énergétique (p. ex. : contrôle de la température des piscines en fonction de leur usage), la construction de la nouvelle cour de services, la réouverture au public du Musée Stewart, ainsi que l'augmentation de 2,9 % des tarifs d'électricité résultent en une hausse des frais énergétiques de la Société de 270 000 \$ (33 %) pour 2013 comparativement au budget 2012. Notons cependant que le budget 2013, tout comme la tendance des coûts énergétiques de l'année en cours, est en baisse comparativement aux charges réelles de 2011.

Ainsi, les différents services de la Société ont procédé à un exercice de priorisation et de réaménagement de leur budget respectif, non seulement pour compenser la hausse des frais énergétiques, mais aussi pour prévoir à même cette réduction, différentes augmentations propres à leurs secteurs d'activités et pour tenir compte de l'inflation.

Aussi, la baisse des frais financiers de 130 000 \$ et celle de la charge d'amortissement de 105 400 \$ résultent du financement accru de la Ville de Montréal aux projets d'investissement de la Société par le biais du programme triennal d'immobilisations.

Finalement, les charges de 110 500 \$ dédiées aux initiatives visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre financées par le Fonds Oxygène de la Société affichent une baisse de 36 500 \$, laquelle représente néanmoins une hausse de 25 000 \$ comparativement aux sommes réellement investies en 2011.



### Mandats additionnels

En 2011, les charges de fonctionnement incluaient les coûts afférents à la gestion du contrat de la Navette fluviale ainsi que ceux de planification et de production des Week-ends du monde et de la Fête des enfants pour un montant total de 1,5 M\$, en contrepartie d'une contribution financière de 1,1 M\$ pour la réalisation de ces mandats.

Or, dans le cadre des mesures visant à équilibrer le budget 2012, ces activités avaient été exclues de la programmation. Ainsi, la Société réoriente ses actions et ressources afin d'accroître ses revenus en accueillant davantage d'événements représentant une incidence favorable aux résultats de la Société. En 2012, la Société a exceptionnellement accepté le mandat confié par la Ville de Montréal pour la présentation des Week-ends du monde. La Société n'a à ce jour convenu d'aucune entente pour la tenue de l'événement en 2013.

## Autres obligations financières

### Gestion et coordination des ententes pour la tenue du Grand Prix du Canada – 15 M\$

Depuis 2010, la Société du parc Jean-Drapeau est responsable de la gestion et de la coordination des ententes relatives à la tenue du Grand Prix du Canada. Ainsi, les échanges entre le détenteur des droits commerciaux, le promoteur de l'événement et les bailleurs de fonds, soit Tourisme Montréal, Développement économique Canada, le ministère du Tourisme du Québec et la Ville de Montréal sont coordonnés par la Société du parc Jean-Drapeau.

À cet égard, la présentation du Grand Prix du Canada sur le circuit Gilles-Villeneuve en tant qu'étape du Championnat du monde de Formule 1, au coût de 15 M\$, génère pour Montréal des retombées économiques estimées à près de 90 M\$ annuellement, et garantit à la métropole une visibilité à l'échelle internationale.

### Énergie et autres charges refacturées – 3,5 M\$

Il est à noter que le budget 2013 affiche 3,5 M\$ en revenus et charges, ce qui représente les services refacturés aux partenaires insulaires et promoteurs selon leur consommation respective, contrairement au budget 2012. En effet, la présentation a été modifiée de façon à donner une meilleure appréciation de l'ensemble des obligations financières de la Société. Ce montant est principalement attribuable à la refacturation de la consommation énergétique du Casino de Montréal et de La Ronde en vertu des ententes contractuelles en vigueur.

## Conclusion

Bien que le conseil d'administration n'ait pas terminé son analyse de l'ensemble des enjeux et incidences du budget 2013 à la suite de l'annonce du retrait de l'événement NASCAR, la Société est fermement résolue à prendre les mesures nécessaires pour réaliser son mandat en fonction d'une contribution de 8,7 M\$. Les choix et les résultats émanant de l'exercice d'optimisation des activités amorcé seront adoptés prochainement et mis en œuvre progressivement au cours de l'année 2013.

Les actions planifiées s'inscrivent dans une démarche de hausse des revenus et de contrôle des dépenses selon les orientations suivantes :

- ⊙ adopter une structure organisationnelle efficace;
- ⊙ faire des choix de programmation respectant des critères de rentabilité et visant un public plus large;
- ⊙ élaborer une offre de service commerciale, favorisant à la fois l'accroissement des revenus et la satisfaction de la clientèle.

La Société du parc Jean-Drapeau doit prendre les mesures nécessaires pour assurer pleinement son rôle de site d'accueil récréotouristique de calibre international, afin d'augmenter le pouvoir d'attraction de Montréal et ainsi participer davantage à l'accroissement des retombées économiques de la métropole.

Faire du parc Jean-Drapeau un produit récréotouristique montréalais de premier ordre reste le principal objectif de la Société du parc Jean-Drapeau. L'année 2017 constituera à cet égard une étape majeure, cette année marquant à la fois le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Exposition universelle de 1967, le 375<sup>e</sup> de Montréal et le 150<sup>e</sup> de la Confédération canadienne.

# BUDGET PAR DIRECTION

(En milliers de dollars)	RÉEL 2011 <sup>1</sup>	BUDGET 2012		BUDGET 2013		Variation budgétaire	
						\$	%
<b>REVENUS</b>							
CONTRIBUTION DE LA VILLE DE MONTRÉAL	10 706,0 \$	8 706,0 \$	57 %	8 706,0 \$	56 %	- \$	0 %
REVENUS GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ							
Événements	2 037,2	2 364,9		1 906,1		(458,8)	-19 %
Locations	1 205,7	1 412,3		1 506,8		94,5	7 %
Stationnements	1 041,3	1 186,7		1 678,6		491,9	41 %
Droits d'entrée	916,5	806,5		872,6		66,1	8 %
Commandites	364,6	449,8		449,8		0,0	0 %
Autres	255,7	400,0		400,0		0,0	0 %
<b>TOTAL - REVENUS GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ</b>	<b>5 821,0</b>	<b>6 620,2</b>	<b>43 %</b>	<b>6 813,9</b>	<b>44 %</b>	<b>193,7</b>	<b>3 %</b>
<b>TOTAL - REVENUS</b>	<b>16 527,0 \$</b>	<b>15 326,2 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>15 519,9 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>193,7 \$</b>	<b>1 %</b>
<b>CHARGES</b>							
Direction générale	308,3	329,9	2 %	303,2	2 %	(26,7)	-8 %
Administration	1 931,9	2 226,4	15 %	2 234,7	14 %	8,3	0 %
Communications, développement stratégique et durable	1 100,1	1 283,0	9 %	1 284,0	9 %	1,0	0 %
Exploitation	8 422,8	8 752,9	57 %	8 965,7	58 %	212,8	2 %
Partenariats et programmation	1 151,6	1 222,0	8 %	1 222,2	8 %	0,2	0 %
Énergie	1 128,1	830,0	5 %	1 100,0	7 %	270,0	33 %
Frais financiers	73,1	180,0	1 %	50,0	0 %	(130,0)	-72 %
Projets spéciaux	466,4	55,0	0 %	55,0	0 %	0,0	0 %
Fonds Oxygène	92,0	147,0	1 %	110,5	1 %	(36,5)	-25 %
Mandats additionnels	1 535,0	-	- %	0,0	0 %	0,0	0 %
Amortissement	273,9	300,0	2 %	194,6	1 %	(105,4)	-35 %
<b>TOTAL - CHARGES</b>	<b>16 483,2 \$</b>	<b>15 326,2 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>15 519,9 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>193,7 \$</b>	<b>1 %</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT)</b>	<b>43,8 \$</b>	<b>0,0 \$</b>		<b>0,0 \$</b>		<b>0,0 \$</b>	<b>0 %</b>
<b>REVENUS</b>							
Entente de financement Grand Prix du Canada	15 000,0	15 000,0		15 000,0			
Énergie et autres services	3 523,0	-		3 500,0			
<b>CHARGES</b>							
Frais d'inscription Grand Prix du Canada	(15 000,0)	(15 000,0)		(15 000,0)			
Énergie et autres services	(3 523,0)	-		(3 500,0)			
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT)</b>	<b>43,8 \$</b>	<b>0,0 \$</b>		<b>0,0 \$</b>		<b>0,0 \$</b>	<b>0 %</b>

1. Les revenus et charges au réel 2011 ont été redressés afin de rendre leur présentation comparable au budget 2012 et 2013.

# BUDGET PAR NATURE

(En milliers de dollars)	BUDGET		Variation	Équivalence année-personne		Ecart a-p.
	2012	2013		2012	2013	
<b>MASSE SALARIALE</b>	<b>9 707,0 \$</b> 63 %	<b>9 825,3 \$</b> 63 %	<b>118,3 \$</b>	<b>1 %</b>	<b>161,5</b>	<b>166,3</b> 4,8
<b>AUTRES NATURES</b>						
Services professionnels et spécialisés	606,1	657,6	51,6	9 %		
Publicité, promotion et programmation	872,1	835,5	(36,6)	-4 %		
Sécurité et transport	89,0	57,0	(32,0)	-36 %		
Entretien et réparation	1 153,0	1 329,2	176,2	15 %		
Location d'équipements	324,9	324,9	0,0	0 %		
Matériel, fourniture et biens non durables	854,0	802,2	(51,8)	-6 %		
Télécommunications	208,1	178,1	(30,0)	-14 %		
Énergie	830,0	1 100,0	270,0	33 %		
Frais financiers	180,0	50,0	(130,0)	-72 %		
Projets spéciaux	55,0	55,0	0,0	0 %		
Fonds Oxygène	147,0	110,5	(36,5)	-25 %		
Amortissement	300,0	194,6	(105,4)	-35 %		
<b>TOTAL - AUTRES NATURES</b>	<b>5 619,2 \$</b> 37 %	<b>5 694,6 \$</b> 37 %	<b>75,5 \$</b>	<b>1 %</b>		
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>15 326,2 \$</b>	<b>15 519,9 \$</b>	<b>193,7 \$</b>	<b>1 %</b>		

## TARIFICATION GRAND PUBLIC (taxes incluses)

	2012	2013
<b>Complexe aquatique</b>		
2 ans et moins	gratuit	gratuit
3 à 13 ans	3 \$	3 \$
14 ans et plus	6 \$	6 \$
Famille (4 personnes)	15 \$	15 \$
Passeport enfant	43 \$	43 \$
Passeport adulte	85 \$	85 \$
<b>Plage</b>		
2 ans et moins	gratuit	gratuit
3 à 13 ans	4 \$	4 \$
14 ans et plus	8 \$	8 \$
Famille (4 personnes)	20 \$	20 \$
Passeport enfant	24 \$	24 \$
Passeport adulte	48 \$	48 \$
<b>Stationnement</b>		
Annuel	330 \$	330 \$
Mensuel	55 \$	55 \$
Journalier	16 \$	16 \$
Tarif horaire	6 \$	6 \$

# CALENDRIER DES ACTIVITÉS DU PARC



 Ouvert les fins de semaine ou en heures limitées



[parcjeandrapeau.com](http://parcjeandrapeau.com)

Société du parc Jean-Drapeau  
1, circuit Gilles-Villeneuve  
Montréal (Québec) H3C 1A9

